PROCES-VERBAL de l'Assemblée Générale constitutive de l'Amicale des Anciens de l'Union Sportive Aspoise (section rugby), le dimanche 8 août 2010 à la Mairie de Bedous

Le dimanche 8 août 2010, à 10 heures 30, se tient à la Mairie de Bedous (Pyrénées Atlantiques) l'assemblée générale constitutive de l'Amicale des Anciens de l'Union Sportive Aspoise (section rugby).

En présence de nombreux anciens sociétaires du club, l'assemblée générale est présidée par Monsieur Didier Santos, assisté par MM. Jacques Couratte-Arnaude, Pierre Lalanne et Louis Moutengou.

Monsieur le Maire de Bedous en exercice et Monsieur le Président en exercice de l'Union Sportive Aspoise honorent l'assistance de leur présence.

Après quelques mots de bienvenue, le président de séance présente le projet : faire vivre la mémoire du club Union Sportive Aspoise dans une dynamique intergénérationnelle.

Puis, Monsieur Couratte-Arnaude retrace l'historique du club et indique que le projet a, tout au long de l'année écoulée, été instruit par un groupe de travail composé d'une dizaine de membres.

Monsieur Lalanne présente les projets de statuts et de règlement intérieur établis par le groupe de travail.

Monsieur Moutengou propose la création de trois commissions, le montant de la cotisation annuelle et l'ouverture d'un compte courant bancaire ou postal. Puis il fait appel à candidatures pour former le conseil d'administration de l'association.

Après une large discussion interactive, l'assemblée générale constitutive :

1/ Décide de la création d'une association intitulée " Amicale des Anciens de l'Union Sportive Aspoise (section rugby)".

2/ Adopte, tels qu'à elle présentés, les projets de statuts et de règlement intérieur de l'association.

3/ Fixe à trois le nombre de commissions : la commission de l'historique et de la mémoire, la commission de l'animation et des activités, la commission de partenariat avec le club Union Sportive Aspoise.

4/ Fixe à 20 euros le montant de la cotisation annuelle.

5/ Autorise le président de l'amicale à ouvrir un compte courant bancaire ou postal.

6/ Elit à bulletins secrets les membres du conseil d'administration de l'association :

Bellegarde Henri, Bouhaben-Cazala Pierre, Claverie Joseph, Conderolle Fernand, Couratte-Arnaude Jacques, Dominique Christian, Grosjean Claudine, Lacaste Gabriel, Lalanne Pierre, Lamazou Christian, Mange Etienne, Mendoza Alain, Moncla Yves, Moutengou Louis, Patie Pierre, Porqué Gilbert, Santos Didier, Santos René, Souperbat Denis, Traille André, Vignau-Haut Pierre.

Puis, conformément à l'article 12 des statuts, le bureau de l'association est, à bulletins secrets, élu comme suit par le conseil d'administration

Président : Santos Didier
Vice-présidents : Couratte-Arnaude Jacques, Mendoza Alain, Moutengou Louis
Trésorier : Dominique Christian
Trésorier-adjoint : Mange Etienne
Secrétaire : Lalanne Pierre
Secrétaire-adjoint : Vignau-Haut Pierre.

L'ordre du jour épuisé, la séance est levée à 12 heures 30.

Fait à Bedous, le 8 août 2010

le Président	le Trésorier	le Secrétaire
SANTOS Didier	DOMINIQUE Christian	LALANNE Pierre

Amicale des Anciens de l'U.S.A.
en Mairie de